

Bilan du PEDT 2018-2021

La commune de CHAVILLE est signataire d'un PEDT (Projet éducatif de Territoire) avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, la Caisse d'Allocations familiales et la Direction des services de l'éducation nationale.

Le PEDT de la ville de Chaville est un document cadre fédérateur de la politique enfance/jeunesse au sein de la commune. Pour sa mise en œuvre, il est essentiel d'établir un diagnostic qui permettra de faire évoluer les objectifs du projet et répondre à des besoins.

Pour la ville de Chaville, après une large consultation durant l'année scolaire 2017/2018, et depuis la rentrée 2018, l'organisation de la semaine scolaire est à 4 jours.

Le contexte de la crise sanitaire et les protocoles successifs depuis mars 2020 ont fortement perturbé les rythmes scolaires.

Aussi, en tenant compte principalement de l'organisation mise en œuvre depuis ces dernières années, le bilan doit faire apparaître les sentiments et les idées que les parents et les professionnels ont à propos de l'organisation actuelle dans un rythme classique, du travail des enfants, hors contexte de la période des différents confinements.

Pour identifier ces besoins et faire évoluer les objectifs du projet, il est indispensable de faire le bilan des activités et dispositifs proposées depuis 2018, de soulever de nouvelles problématiques et enfin de créer un plan d'actions avec tous les acteurs de la communauté éducative de l'enfant.

SOMMAIRE

Page 02	Démarche collaborative choisie pour l'élaboration du bilan du PEDT 2018-2021
Page 04	Bilan des familles
Page 09	Bilan des professionnels intervenant sur les temps scolaires et périscolaires
Page 13	Conclusion et perspectives

Renouvellement du Projet Educatif Territorial (PEDT)

La démarche collaborative choisie pour l'élaboration du bilan du PEDT 2018-2021

Pour suivre l'élaboration, le suivi, et le renouvellement du PEDT, un comité de pilotage se réunit. Il est l'organe dont émanent les bilans et les propositions d'évolutions pour une meilleure organisation des temps scolaires et périscolaires, mais aussi sur la quantité et la qualité des dispositifs proposés sur le territoire.

A Chaville, le comité de pilotage du PEDT est présidé par Monsieur le Maire ou par l' élu en charge des affaires scolaires et périscolaires. Il est composé de :

- 3 directions des services de la ville de Chaville (Scolaire, Enfance, Jeunesse & Sports)
- 1 direction référente des écoles maternelles
- 1 direction référente des écoles élémentaires
- 1 direction référente des Accueils Périscolaires maternels
- 1 direction référente des Accueils Périscolaires élémentaires
- 1 représentant de chaque fédération de Parents d'élèves

Calendrier de l'élaboration du PEDT 2022-2025

Réflexions sur les dispositifs associatifs du samedi 20 novembre 2021

Discussions autour des actions associatives durant les mercredis, vacances et week-ends

Objectif d'améliorer l'offre faite aux chavillois dans divers lieux, sur différents temps

Comité de Pilotage du lundi 24 janvier 2022

Présentation et synthèse des bilans du PEDT 2018-2021

Réflexions sur les axes principaux du PEDT 2022-2025

Comité de Pilotage du jeudi 17 février 2022

Présentation de l'avancement des travaux autour des axes et objectifs du PEDT 2022-2025

Formalisation du PEDT 2022-2025

Afin d'alimenter le bilan du PEDT 2018-2021, **2 questionnaires**

- 1 questionnaire bilan à destination des familles
 - 1 674 enfants dans les écoles publiques de la ville de Chaville
 - 114 réponses pour 1 346 familles, soit 8.5%
- 1 questionnaire bilan à destination des professionnels intervenant sur les temps scolaires et périscolaires
 - 7 directions des écoles publiques (sur 8)
 - 7 directions périscolaires (sur 8)

Au cœur du **sondage / bilan à destination des familles**, **3 axes de réflexions**

Axe 1

Le rythme scolaire et périscolaire de 4 jours est-il adapté à l'enfant ?

Le mercredi libéré est-il adapté aux besoins des enfants et du territoire ?

Axe 2

Les activités sportives, culturelles et artistiques répondent elles aux besoins des enfants et du territoire ?

Axe 3

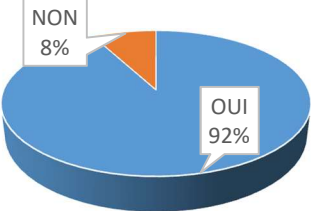
Les activités du mercredi répondent elles aux besoins des familles ?

Renouvellement du Projet Educatif Territorial (PEDT)

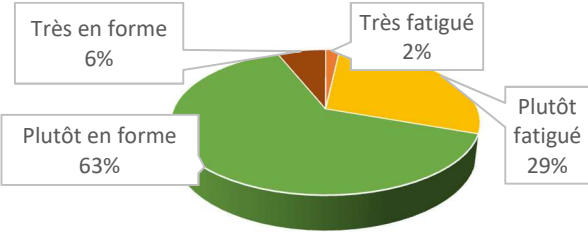
Sondage / bilan à destination des familles

AXE 1 - LE RYTHME SCOLAIRE : SEMAINE DE 4 JOURS

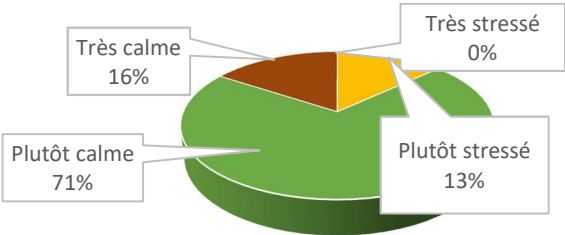
1/ Êtes-vous satisfait du rythme actuel ?



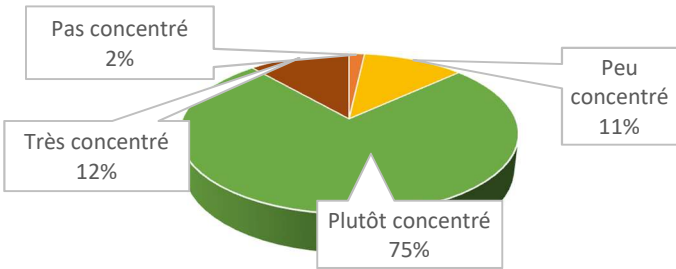
2/ Avec cette organisation, votre enfant vous semble ?



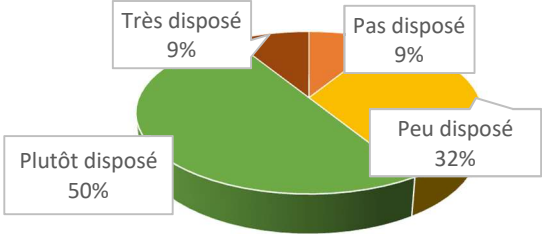
3/ Avec cette organisation, votre enfant vous semble ?



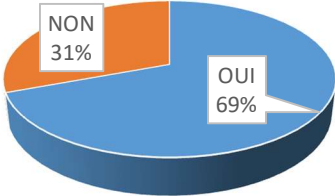
4/ Avec cette organisation, votre enfant vous semble ?



5/ Avec cette organisation, pour les devoirs le soir, votre enfant (vos enfants) vous semble(nt) ?



6/ La coupure scolaire du mercredi permet-elle à votre enfant d'être plus reposé ?



SYNTHESE AXE 1

LE RYTHME SCOLAIRE avec une SEMAINE DE 4 JOURS

Pour rappel, la réforme des rythmes scolaires de 2014, puis son évolution en 2018, avait pour objectif à Chaville de libérer la journée du mercredi et ainsi de concentrer les apprentissages scolaires fondamentaux sur 4 jours.

Il s'agissait d'avoir :

- Une semaine scolaire programmée sur 4 jours afin de prévenir la fatigue des enfants.
- Un temps du mercredi dégagé pour favoriser le développement des activités et ateliers d'éveil : sportives, culturelles et artistiques afin de contribuer au développement de la curiosité intellectuelle de l'enfant et à l'élargissement de l'accès à la culture.

Bilan des questionnaires

Les parents confirment en majorité (92%) le souhait de maintenir le rythme scolaire actuel avec 4 jours scolaires et la journée du mercredi libérée.

Il apparaît clairement que les parents sont favorables à 4 journées scolaires où les enfants se concentrent sur les savoirs fondamentaux, et qu'ils souhaitent dédier la journée du mercredi à Chaville à des activités de découverte et d'éveil.

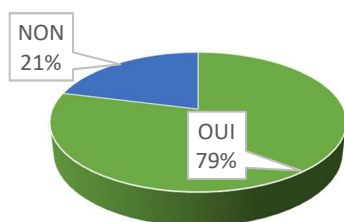
Au niveau des enfants, la fatigue et la faculté de concentration sont les critères fondamentaux de la réflexion sur les rythmes scolaires.

De façon générale, les parents indiquent que le rythme et l'organisation actuelle permettent une bonne disponibilité (59%) des enfants aux apprentissages scolaires, avec une bonne concentration (87%).

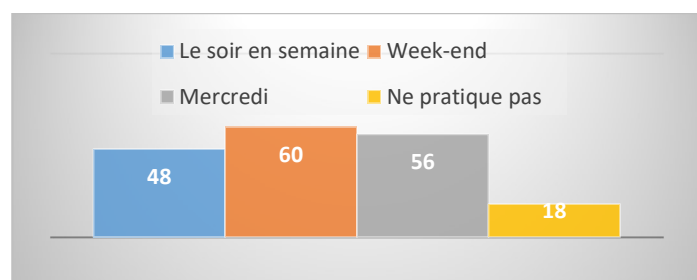
Même si les réponses sont plus mitigées, la coupure du mercredi paraît être une bonne solution (69%) pour l'enfant qui serait plus concentré et calme.

AXE 2 - LES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

7/ Votre enfant (vos enfants) est-il (sont-ils) inscrit(s) à une ou plusieurs activités extrascolaires ?

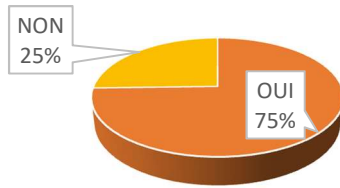


8/ Si oui, quand pratique(nt)-il(s) ?

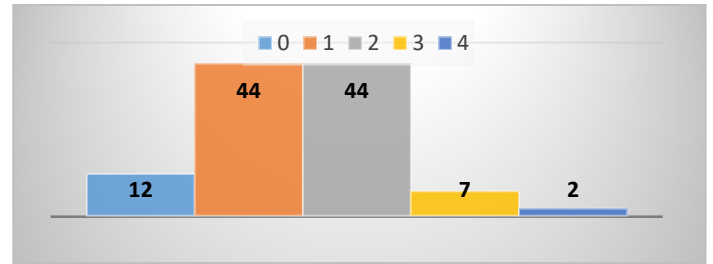


Renouveau du Projet Educatif Territorial (PEDT)

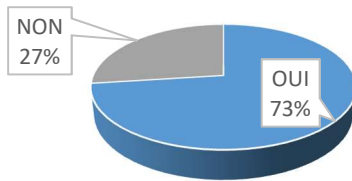
9 et 10/ Vos enfants pratiquent-ils une activité sportive à Chaville ?



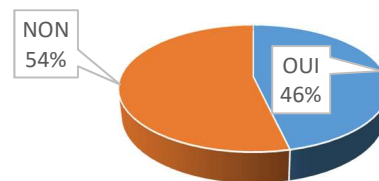
11/ Si Oui, combien d'enfants ?



12/ Etes-vous satisfait de l'offre sportive à Chaville ?



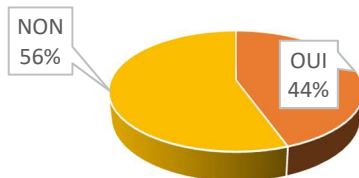
13/ Souhaiteriez-vous que d'autres activités sportives soient proposées à Chaville ?



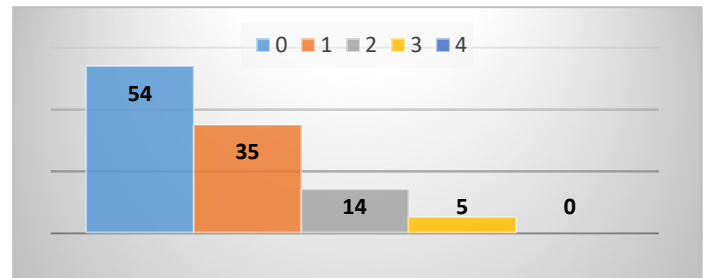
14/ Si oui, lesquelles ?

Souhaits les plus cités : Natation (12 fois), Activités Baby mois de 6 ans (7 fois), Gymnastique sportive (6 fois), Escalade (5 fois), Danse (3 fois).

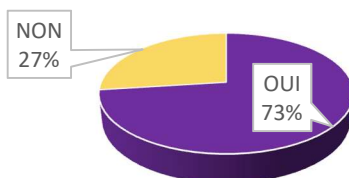
15 et 16/ Combien de vos enfants pratiquent une activité culturelle ou artistique à Chaville



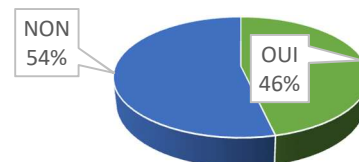
17/ Si Oui, combien ?



18/ Etes-vous satisfait de l'offre culturelle ou artistique à Chaville ?



19/ Souhaiteriez-vous que d'autres activités culturelles ou artistiques soient proposées à Chaville ?



20/ Si oui, lesquelles ?

Souhaits les plus cités : Musique pour les 3 à 6 ans (12 fois), Dessin / Peinture (9 fois), Activités Baby moins de 6 ans (6 fois), Théâtre (5 fois), Langues (5 fois), Echec (3 fois).

SYNTHESE AXE 2

LES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

Les dispositifs SPORTIFS, CULTURELS ou ARTISTIQUES

L'analyse globale montre que les parents adhèrent à l'organisation des différentes activités extrascolaires proposés à Chaville (79%). Les temps du week-end, des soirées en semaine et du mercredi sont bien entendu les plus sollicités.

Cette organisation permet donc aux enfants d'avoir accès une offre d'activités étoffée et ainsi de mieux s'inscrire dans la vie de leur territoire, de leur quartier, de leur ville.

Bilan des questionnaires

Pour **les parents**, le panel **des activités sportives** proposé à Chaville est plébiscité. La satisfaction (75%) sur l'offre chavilloise montre la qualité et la quantité des différentes propositions associatives, la proximité et la qualité des installations sportives.

Quelques lacunes apparaissent toutefois dans l'éventail des propositions. Par exemple, le manque d'une piscine ou encore des activités comme la gymnastique sportive ou les initiations pour les enfants de 3 à 6 ans.

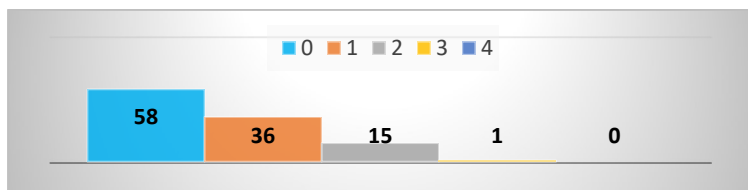
Pour **les parents**, la pratique **des activités culturelles et artistiques** proposées à Chaville est rendue plus difficile par le manque de places au Conservatoire ou encore à la MJC de la Vallée. La variété et la qualité des propositions sont reconnues (73%) mais souffrent d'un problème d'accès à ces activités (44%).

Les parents suggèrent également de développer des activités peu ou pas présentes sur le territoire. Par exemple, des initiations et cours de musique pour les plus petits, des arts plastiques, du théâtre ou encore des initiations à la pratique des langues étrangères ou l'apprentissage des échecs.

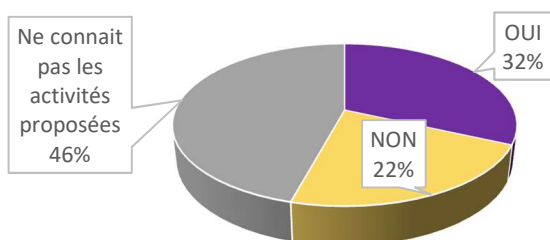
Renouvellement du Projet Educatif Territorial (PEDT)

AXE 3 - Les activités périscolaires municipales du mercredi

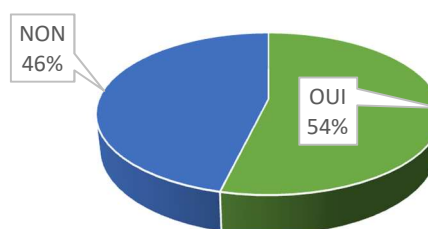
21/ Combien de vos enfants sont inscrits le mercredi en Accueil de loisirs ?



22/ En tant que parents, êtes-vous satisfaits des activités proposées dans le cadre des accueils de loisirs le mercredi ?



23/ Souhaiteriez-vous que d'autres activités soient proposées dans le cadre des accueils de loisirs le mercredi ?



24/ Si oui, lesquelles ?

Souhais les plus cités : Sorties (21 fois), Musique (8 fois), Piscine (6 fois), Théâtre (6 fois), Langues (6 fois).

25/ Avez-vous des suggestions concernant les activités extrascolaires proposées à Chaville ?

Même si cela dépasse le cadre de ce questionnaire dédié aux dispositifs et actions, il est apparu le thème du « nombre de places en Accueils de Loisirs » (15 fois) et les problèmes « des inscriptions en Accueils de Loisirs » (10 fois).

SYNTHESE AXE 3

Les activités périscolaires municipales du mercredi

Les temps périscolaires et particulièrement les accueils de la ville de Chaville du mercredi sont très fréquentés et très sollicités.

Pour les parents, au sein des accueils de loisirs, la qualité et la quantité des activités ne seraient pas suffisantes (46%) et nombre de suggestions sont proposées, comme le manque de sorties, l'apprentissage de la musique ou encore les animations théâtre.

Dans le même temps, il apparait un déficit de communication (46%) sur les animations mises en place.

Sondage / bilan à destination des professionnels intervenant sur les temps scolaires et périscolaires

Les effets du rythme de 4 jours sur le comportement et le bien-être des enfants sur les temps scolaire et périscolaire

	--	-	=	+	++
Ponctualité/Retard		7%	57%	21%	14%
Assiduité/Absentéisme	7%	14%	43%	21%	14%
Fatigue et excitation	14%	14%	7%	43%	21%
Concentration	7%	7%	21%	36%	29%
Repères temporels		7%	29%	29%	36%
Relation Sociale/violence	7%	21%	36%	21%	14%

Pour les professionnels, le temps du mercredi en activités, ou à la maison, est une coupure dans la semaine qui apparaît utile pour les enfants. Cela permet une meilleure identification des différents temps d'apprentissages ou d'animations et de loisirs.

Les enfants apparaissent en général moins fatigués, moins énervés et plus calmes, particulièrement en fin de semaine. La concentration est ainsi améliorée et plus durable tout au long de la semaine.

Il apparaît une baisse de la tension, et ainsi une diminution des conflits également plus marquée en fin de semaine.

Les effets du rythme de 4 jours sur les apprentissages, sur l'organisation pédagogique et sur vos conditions de travail

	--	-	=	+	++
Adapter la répartition des temps d'apprentissages aux moments les plus propices		7%	21%	29%	43%
Améliorer la capacité d'écoute et d'attention des enfants		7%	21%	43%	29%
Favoriser les apprentissages des élèves en difficulté d'apprentissage		7%	43%	50%	
Mettre en place de nouveaux dispositifs pédagogiques en fonction des journées	7%		29%	43%	21%
Améliorer le climat scolaire (moins d'incidents, d'accidents, meilleure ambiance...)			14%	50%	36%

Pour les professionnels, le rythme avec 5 jours provoquait chez les élèves une diminution de l'attention dès le jeudi, même si celui-ci permettait de mieux étaler les apprentissages. Il est probable que le rythme de 4 jours scolaires simplifie l'intégration d'un fonctionnement plus simple pour les enfants, et les parents dans l'organisation du rythme familial.

Les enfants apparaissent plus disponibles pour l'écoute et les apprentissages dans une ambiance générale plus sereine et calme.

Pour les professionnels, cet emploi du temps permet de disposer de plus de temps pour réfléchir et formaliser de nouveaux apprentissages ou contenus, pour se former et aider des collègues, pour accompagner les agents en formation.

Il faut peut-être regretter la disparition à Chaville des TAP qui permettaient d'aborder des thèmes complémentaires aux apprentissages scolaires de manière plus ludique et permettant à certains enfants d'être en réussite dans des domaines peu appréhendés par ailleurs.

La continuité et la cohérence entre les différents temps éducatifs

	--	-	=	+	++
Améliorer les échanges avec les différents acteurs <ul style="list-style-type: none"> - Rencontres entre les acteurs éducatifs - Rencontres avec les élus - Rencontres avec les parents 		14%	38%	50%	
Faciliter l'organisation de la journée de l'enfant		7%	7%	57%	29%
Mutualiser les moyens matériels			50%	43%	7%
Prendre en compte la notion d'éducation partagée (règles de vie communes, échanges sur les élèves, transfert de responsabilité...)			43%	50%	7%
Organiser des projets communs		14%	43%	38%	7%

Pour les professionnels, l'augmentation du temps de préparation et de réflexion est très bénéfique. Les adultes sont également moins fatigués en fin de semaine et sont ainsi plus concentrés et disponibles.

Dans le même temps, les temps d'échanges entre professionnels sont très profitables et fonctionnent bien avec le rythme de 4 jours.

Les projets pédagogiques des équipes enseignantes et des équipes périscolaires sont plus aboutis et se concrétisent plus facilement.

Il reste à améliorer et poursuivre les nécessaires projets communs entre les différents temps de l'enfant, mais cette difficulté existe quel que soit l'organisation de la semaine.

Les difficultés de travail partenarial continuent d'exister probablement dû à un manque de temps de travail défini pour ceux-ci, mais également des emplois du temps en miroir.

Renouvellement du Projet Educatif Territorial (PEDT)

Les échanges sont nécessaires pour des suivis d'enfants et pour l'amélioration de certaines conditions

Selon vous, la concrétisation du PEDT a permis de :

	--	-	=	+	++
Articuler le projet d'école et le projet éducatif de territoire		14%	50%	38%	
Articuler le projet de l'Accueil périscolaire et le projet éducatif de territoire		14%	29%	57%	

Pour les professionnels, la concrétisation et la formalisation du PEDT sont nécessaires pour la bonne organisation des différentes entités s'occupant des enfants.

Une meilleure articulation entre les différents projets, et aussi entre les différents temps de l'enfant, serait possible en augmentant les temps de concertation et d'échanges. Cela pose la délicate question des temps de travail des différents professionnels et intervenants.

SYNTHESE

BILAN du questionnaire à destination des professionnels

Les professionnels s'accordent sur la question des rythmes scolaires à Chaville en indiquant majoritairement que l'organisation avec 4 jours scolaires et la journée du mercredi libérée sont positives pour les enfants, mais également pour les professionnels.

L'organisation scolaire, périscolaire mais aussi familiale paraît satisfaisante pour la majorité, et permet ainsi à l'enfant d'être moins fatigué et plus concentré en fin de semaine.

Les professionnels soulignent que cette organisation permet une meilleure réflexion, des préparations plus affinées, mais aussi une meilleure concentration des intervenants face aux enfants en fin de semaine.

CONCLUSION - Bilan PEDT 2018-2021

Un PEDT qui s'inscrit dans la continuité et l'approfondissement

Une proposition de reconduction avec des évolutions dans la même organisation de la semaine pour les enfants et les encadrants

La semaine scolaire de 4 jours maintenue

L'ensemble des indicateurs inclus dans les bilans du PEDT 2018-2021 montre le souhait de tous les acteurs de stabiliser dans l'intérêt de tous, celui des enfants en particulier, mais également celui des encadrants (Education Nationale, Agents de la ville de Chaville et représentants associatifs) un rythme scolaire et périscolaire identique.

Le rythme de l'enfant et l'organisation des temps scolaires et périscolaires définis en 2018 à Chaville doivent être maintenus pour la rentrée de septembre 2022 et intégrés dans le PEDT pour la période 2022 à 2025.

Durant cette période, la Ville restera à l'écoute des acteurs éducatifs, tout en étant vigilante face aux évolutions qui pourraient être impulsées par l'Etat, afin d'anticiper les éventuels besoins d'évolutions du rythme de l'enfant. Aussi, la Ville se réserve la possibilité de ré-ouvrir une concertation sur la question des rythmes scolaires, en mobilisant les instances de concertation du PEDT, si l'actualité le nécessite.

Des objectifs actualisés et de nouvelles perspectives

Au préalable, il convient de rappeler les principes et l'ambition qui ont fondé le premier PEDT et qui restent d'actualité.

- Proposer à chaque enfant et chaque jeune scolarisé dans la Ville un parcours d'activités éducatives varié et de qualité, avant et après le temps scolaire, en complémentarité avec les enseignements scolaires.
- Contribuer à la réussite de chaque enfant et chaque jeune, en lui faisant vivre des expériences individuelles et collectives de réussite, afin de l'aider à construire une estime de soi positive et une confiance en ses possibilités, nécessaires à son épanouissement global et au bon déroulement de son parcours scolaire.

Renouvellement du Projet Educatif Territorial (PEDT)

Au regard du bilan PEDT 2018-2021, des attendus qui y sont proposés et formulés et des orientations éducatives partagées au sein de la communauté éducative de la ville de Chaville, les objectifs du nouveau PEDT 2022-2025 sont les suivants :

- Poursuivre et développer les actions transversales scolaires, périscolaires et extrascolaire pour une meilleure cohérence et continuité éducative
- Renforcer les liens, les échanges et les coopérations entre les différents partenaires du PEDT (Ecole, Périscolaire, Parents d'élèves, Association).
- Communiquer davantage sur le PEDT pour permettre une plus grande appropriation par les acteurs et valoriser les actions portées par le projet
- Continuer à enrichir l'offre éducative en s'appuyant sur les ressources internes et en développant les partenariats
- Elargir et diversifier les thématiques des temps de découverte (ex : dimension éducative du temps du repas, citoyenneté, sensibilisation à la transition écologique, protection de l'environnement, Jeux Olympiques 2024, ...).